ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

CSA-DISP





Voter le SNEPAP-FSU, c'est choisir :



Un syndicat, investi depuis + de 60 ans, qui représente et défend tou.tes les agent.es, titulaires et contractuel.les, syndiqué.es ou non.



Un syndicat qui soutient l'innovation et les initiatives dans le service public et qui s'oppose aux délégations de nos missions au privé et à l'associatif.



Un syndicat multicatégoriel, éloigné des visions corporatistes, et qui défend une pluridisciplinarité respectueuse des identités et compétences professionnelles de chaque corps.



Un syndicat en faveur d'une justice humaniste, pour le développement de la probation structurée, pour des conditions de vie dignes en détention, pour un accompagnement des PPSMJ favorisant responsabilisation, autonomie et respect.



Un syndicat affilié à la FSU, 2ème organisation de la fonction publique, et qui s'associe aux combats sociétaux (solidarité, lutte pour le climat, égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et les violences).

Le Comité Social d'Administration en DISP

Pourquoi votre vote est important?

Le vote au CSA-DISP conditionne la représentativité de vos représentant.es du personnel à 3 niveaux :

- Au niveau des CSA locaux, en SPIP (au niveau départemental) et en établissement.
- Au niveau du CSA-DISP (ancien CTIR), qui porte sur les sujets relatifs à l'interrégion
- Au niveau du CSA-AP (ancien CTAP), qui porte sur les sujets relatifs à l'administration pénitentiaire

Les compétences des CSA-Disp:

Exemples de sujets en CSA locaux : charte des temps, notes de service, besoins en formation, aménagement des locaux, télétravail, etc.

De manière plus large, sujets abordés :

- L'organisation des services
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail
- Les réformes statutaires des agent.es de l'administration pénitentiaire
- Les primes et indemnités
- La gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences
- L'égalité professionnelle, la parité, la lutte contre les discriminations
- La formation
- Les évolutions technologiques et les méthodes de travail dans les services
- Le financement par l'Etat de la protection sociale complémentaire des personnels



>>> Les victoires du SNEPAP-FSU

- Le SNEPAP-FSU est la 1ère OS à avoir défendu la création du SPIP. service autonome par rapport aux établissements et services judiciaires
- La pluridisciplinarité au sein de l'administration pénitentiaire
- La mise en œuvre d'une méthodologie d'intervention structurée, basée sur des données probantes, dans les services.
- Le développement de régimes de détention plus autonomes et reconnaissant la place centrale du personnel de surveillance
- L'accès des CPIP à la catégorie A
- La création du corps ministériel des psychologues



Les combats menés par le SNEPAP-FSU

- Des revalorisations statutaires et indemnitaires ambitieuses : requalification des postes d'adjoints administratifs en secrétaires administratifs, catégorie B pour les CEA, A pour le corps de commandement, A-type pour les CPIP, A+ pour les DPIP, intégration sur poste des psychologues dans le corps ministériel nouvellement créé
- Une harmonisation des conditions de travail et de rémunération des agents non titulaires
- Le recrutement d'agent.es titulaires et un plan de titularisation des contractuel.les
- Des formations continues de proximité et de qualité
- Une action sociale au plus proche des agent.es, avec des droits et opportunités à chaque étape de leur vie professionnelle
- La reconnaissance du caractère régalien des fonctions d'évaluation du public, de planification des modalités d'exécution de la peine, et de mise en œuvre des suivis. Seul moyen de lutter contre la délégation de nos missions au privé et à l'associatif
- **Une pluridisciplinarité** respectueuse de l'expertise métiers des agents
- La valorisation des compétences des personnels de surveillance (généralisation du surveillant-référent, passage des agents de Surveillance Electronique au surveillant en SPIP) ainsi que la reconnaissance de la spécialité des PS qui travaillent en SPIP et en Greffe.
- L'instauration d'un numérus clausus en milieu fermé et en milieu ouvert
- La reconnaissance des SPIP comme de véritables services d'exécution des peines, dotés de greffes
- La reconnaissance de la dimension criminologique du métier de CPIP
- Le développement d'outils d'évaluation issus de la recherche, internes au service et respectueux de l'autonomie technique des agents.
- La différenciation des suivis pour adapter l'intensité de l'accompagnement aux besoins criminologiques des usagers
- Des organisations de service soutenantes des actions collectives conçues et mises en œuvre par les personnels de l'administration pénitentiaire, afin d'assurer leur pérennité
- Une démarche écologique de l'administration : vers des bâtiments autonomes en énergie, éco-gestes professionnels, clauses de marchés publics garantissant la réduction des gaz à effet de serre

En décembre 2022 –



Connectez-vous et VOTEZ!





Et sur la DISP de Rennes

Le SNEPAP-FSU Grand Ouest est un syndicat de proximité :

- Nous sommes représentatifs dans les services
- Nous sommes reçus à la DI.
- Nous diffusons des informations aux agents.
- Nous conseillons et représentons les agents qui nous sollicitent.
- Nous organisons des temps pour échanger sur vos conditions de travail.

Le SNEPAP-FSU Grand Ouest agit pour :

- La défense d'une vision métiers fondée sur les données probantes, et la pluridisciplinarité dans les services.
- Une charge de travail raisonnable et la définition d'organisations de service adaptées.
- L'identification de solutions aux problématiques locales.
- La prévention des risques psycho-sociaux.
- Un catalogue ambitieux de formation continue.
- L'accès équitable au télétravail.

NOS CANDITAT.E.S

LE DIMEET Vincent - surveillant - MA Le Mans

DEPIN Alexandre - CPIP - Caen

LABBE Elise - CPIP - Fontenay-Le-Comte

BILY Frédéric - CPIP - Quimper

LEONARDI Caroline - CPIP - Quimper

COULON Fabienne - 1ère surveillante - MA Le Mans BARBIER Julien - Adjoint administratif - SPIP Le Mans

EKO Frédéric - surveillant - CP Condé-sur-Sarthe

FOUREL Alban - CPIP - Rennes

FARINA Hubert - 1er surveillant - MA Le Mans

CLOAREC Charlotte - CPIP - Brest COMPAIN Béatrice - ASS - Le Mans